
Jour de séance 37

le mercredi 29 mars 2017

10 h

Prière.

M. Wetmore (Gagetown-Petitcodiac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 28.)

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Boudreau :

61, *Loi sur la transparence des engagements électoraux* ;

62, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative.*

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi d'intérêt privé suivants :

par M^{me} LeBlanc :

63, *Loi modifiant la Loi relative à l'Association des designers d'intérieur immatriculés du Nouveau-Brunswick* ;

par M. Harvey :

64, *Loi régissant la profession de conseiller et de conseillère thérapeute agréé.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient renvoyés au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

M^{me} Dubé, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 30 mars 2017, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : projet de loi 33 puis motions 25 et 26.

L'hon. M. Doucet donne avis que, le jeudi 30 mars 2017, la deuxième lecture des projets de loi 61 et 62 sera appelée.

La séance est levée à 11 h 15.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

réponse à la pétition 14

(28 mars 2017).